

Maillage vert et bleu



INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



Avant-propos



Créer des espaces verts là où il en manque. Les relier par des rues plantées. Faire revivre les rivières et leurs eaux claires. Offrir aux citoyens des ambiances diverses où ils pourront choisir, selon leur humeur, le calme, la nature, la convivialité ou les jeux d'enfants. Tel est le maillage vert et bleu, un projet ambitieux auquel nous nous sommes attelés.

L'objectif de ce programme a été de développer une réflexion et une planification à long terme. C'est pourquoi le maillage vert et bleu s'inscrit dans les réglementations urbanistiques qui fournissent des outils pour sa mise en oeuvre.

Bien entendu, ce plan d'action n'a de sens que par les implications tangibles et concrètes qu'il suscite. Aujourd'hui, les réalisations de l'IBGE sont représentatives de cette méthode. La mise à ciel ouvert de la Woluwe permettra sa valorisation paysagère et écologique, la récupération des eaux claires ainsi que la continuité de la rivière et des promenades.

Les parcs Gaucheret et de la Rosée ont été aménagés dans des quartiers qui se signalaient par leur manque d'espaces verts. Ils constituent l'ancrage qui permettra à ces deux quartiers de revivre car ils revêtent à la fois une fonction sociale et ludique, notamment par la création de jeux pour enfants.

Autre exemple: la «promenade du chemin de fer», un tracé bientôt continu de 7 kilomètres scandé par plusieurs passerelles. Toutes ces réalisations permettent d'améliorer le cadre de vie des Bruxellois. Bien entendu, Bruxelles verte et bleue ne se tissera pas en un jour: le maillage porte sur le long terme et il n'est pas réservé aux seuls pouvoirs publics. Chaque citoyen peut y contribuer par des actions locales (dans un jardin, une cour). Cet effort s'accomplira par la combinaison des petites et des grandes initiatives. C'est ainsi que, maille après maille, notre Région renouera avec le plaisir de vivre.

Le Ministre de l'Environnement de la Région de Bruxelles-Capitale

Bruxelles, une toile en vert et bleu



La Région de Bruxelles-Capitale est bien plus verte qu'elle n'y paraît. Ses parcs, jardins privés, bois, terrains de sports, cimetières, sans oublier la forêt de Soignes,

totalisent quelque 8.500 hectares. Une offre d'espaces verts qui place notre ville-région dans le peloton de tête des métropoles européennes.

Mais les chiffres ne suffisent pas. Selon que l'on habite en périphérie ou au centre ville, la réalité quotidienne glisse du vert au gris. Ici ou là, les besoins en espace sont donc très variés. Quelle réponse cohérente pouvaient apporter les pouvoirs publics à ces besoins nombreux et différents? Et surtout, comment en faire une politique de développement de la Région?



relier les espaces verts entre eux, préserver et développer la biodiversité de la faune et de la flore, tel est le défi du maillage vert. Remettre en valeur l'eau et

les zones humides qui constituent le berceau de la ville, tel est l'objectif du maillage bleu. Pratiquement, certaines de ces liaisons vertes et bleues existent déjà: avenues bordées d'arbres, voies de chemin de fer, talus, berges de cours d'eau... D'autres seront petit à petit aménagées. Au prix de travaux légers, bon nombre d'espaces, publics ou privés, peuvent en effet se transformer en lieux bien plus agréables à fréquenter: parkings, terrains de sport, places publiques, cours intérieures d'immeubles,

friches, coins non bâtis... Par le développement de ces mailles vertes et bleues, la Région veut assurer à chaque habitant la possibilité de trouver, à proximité de chez lui ou de son lieu de travail, un espace vert qui répond à sa demande: repos, ressourcement, calme, espace de jeu, espace de rencontre, promenade, besoin de verdure, envie de découvrir la nature...



Pour mieux comprendre, suivez le fil. Baladez-vous dans les pages au gré d'un itinéraire insolite.



L'envers des mailles

Des zones plus ou moins vertes



De la périphérie au centre ville, la densité en espaces verts diminue. On peut dès lors dessiner sur le périmètre urbain des zones concentriques où les

aménagement doivent privilégier l'une ou l'autre fonction du maillage vert.

Au centre: «Le périmètre de verdoisement et de création d'espaces verts». Là, à tous moments, il s'agit d'avoir le déclin «vert». Tout nouveau projet urbanistique doit prévoir des plantations d'arbres en voirie, la création d'espaces verts ou de squares, la verdure des toitures plates ou des façades... Et ceci, tant sur l'espace public que celui, privé, d'entreprises ou de particuliers.

En périphérie: «La ville verte de seconde couronne». Là, il s'agit de conserver ses caractéristiques d'avantage résidentielles et, notamment, ses qualités paysagères.

Entre les deux existent bon nombre d'espaces verts de tous types. Reliés entre eux et aux deux autres zones, ils forment les points de passage des continuités de ce réseau du maillage vert.

Du global au local

La politique du maillage vert et bleu est un programme d'ensemble qui définit des priorités à une échelle globale. Des budgets sont affectés à des projets concrets et leur mise en oeuvre repose sur des administrations publiques régionales. Mais le souci de la Région est également de proposer aux communes de



s'inscrire dans cette dynamique. Des projets communaux qui répondent mieux aux besoins plus locaux des habitants peuvent se greffer sur la toile de fond et l'enrichir.

Promenade verte

La «promenade verte», imaginée en 1986, devait permettre de faire un tour complet de la Région sans quitter un itinéraire balisé. Elle ne s'est jamais tout à fait concrétisée: des tronçons importants existent mais restent isolés les uns des autres. Le plan du maillage vert et bleu a voulu redonner une impulsion à cette promenade en l'intégrant aux continuités vertes proches des limites de la Région.



Tisser la toile

La notion de maillage vient bien sûr de celle de mailles. Non pas celles d'un tricot ou d'un filet, mais plutôt celles d'une toile d'araignée.

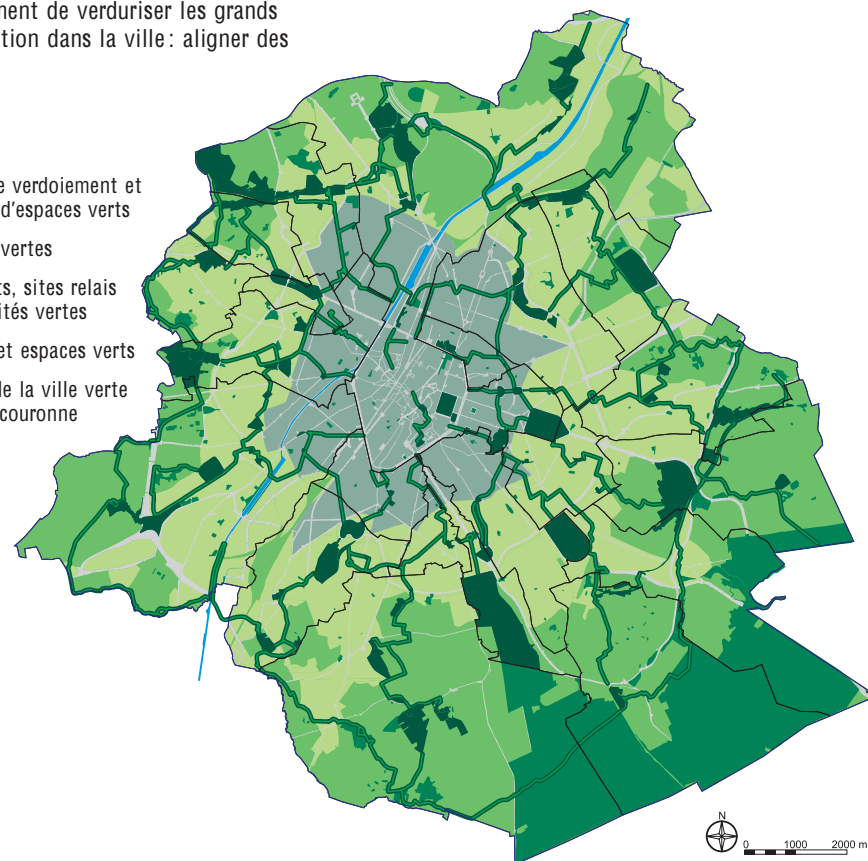
Un réseau de continuités vertes (en vert foncé et vert clair sur la carte) constitue la structure régionale du maillage vert. Il alimente de manière équilibrée toute la Région de Bruxelles-Capitale. Par ces axes, l'idée est de relier entre eux les espaces verts de la manière la plus conviviale possible, en particulier pour les piétons et cyclistes.

Ces continuités viennent s'appuyer sur les espaces structurant la ville tels que voiries et espaces publics (gris sur la carte). Il s'agit notamment de verdiriser les grands axes de pénétration dans la ville: aligner des

arbres le long des boulevards et avenues, libérer les berges des cours d'eau du dallage et du béton, améliorer les trottoirs et les pistes cyclables...

Ainsi, pour rejoindre la place Louise depuis le bois de la Cambre, on peut emprunter l'avenue Louise. Il s'agit d'une avenue plantée qui structure la ville. Le parcours n'est toutefois ni agréable, ni sécurisant pour les piétons et les cyclistes. Le réseau des continuités du maillage vert propose un parcours alternatif qui tient davantage compte de ces utilisateurs et qui, par des aménagements complémentaires, s'adaptera de mieux en mieux à leurs besoins.

Périmètre de verdoisement et de création d'espaces verts
Continuités vertes
Espaces verts, sites relais des continuités vertes
Forêt, bois et espaces verts
Protection de la ville verte de seconde couronne



Multi-fonctionnel

L'espace, de la ressource économique à la nécessité sociale

Au Moyen Age, l'espace était une ressource pour Bruxelles. Semblant inépuisable, il était la force de toute activité économique basée sur la terre et sur l'eau.

Au fil des siècles, l'espace «libre» diminue, devient intensément urbain et réglementé.

Au 19^e siècle, Léopold II donne une nouvelle vocation à l'espace public: vert, jardiné, esthétique, il doit embellir la ville et être visité par le citadin.

Aujourd'hui, les mentalités évoluent et l'espace vert public doit remplir de multiples fonctions: garantir la qualité de vie urbaine,

offrir des horizons et des couleurs à ceux qui en manquent, briser l'isolement urbain en reliant les espaces et en les ouvrant sur la convivialité, informer les citadins des diversités et richesses naturelles...

Fonction écologique

Bien réparti sur le territoire, ce réseau d'espaces verts remplit également un important rôle écologique. Il permet, entre autre, à la flore de se disperser et à certaines espèces de la faune de se déplacer d'un espace vert à un autre.

Les paysages urbains, le patrimoine naturel et la biodiversité en bénéficient donc directement. Pour préserver et développer cette fonction, il ne suffit pas de classer des zones en «réserve naturelle».

La gestion de certains autres sites doit évoluer des plantations horticoles

vers un entretien moins domestique pour laisser la place à un paysage plus naturel. Ainsi, ici et là, le réseau s'enrichit peu à peu de nouveaux refuges qui seront mis à profit par la vie sauvage.



Faire des choix

Au Nord-Ouest de Bruxelles, l'aménagement du bois du Wilder de 1993 à 95 fut la première tentative de conciliation des fonctions écologique et sociale. Terrain d'aventure et de découverte, la végétation, autrefois dense et diver-

sifiée, en a quelque peu souffert. En demi teinte, le bilan démontre que l'on est souvent amené à faire des choix entre les différents rôles que le maillage vert et bleu est appelé à remplir.



Les bois

Membres d'un réseau européen

Outre la forêt de Soignes, Bruxelles compte encore quelques bois, vestiges du paysage d'antan. Zones naturelles par excellence, ces bois abritent une flore et une faune qui participent à la qualité de la vie urbaine. Avec d'autres sites également riches sur le plan

biologique, ils forment les nœuds bruxellois d'un vaste réseau de sites naturels qui s'étend sur toute l'Europe.

Le joyau de la couronne

La forêt de Soignes, composée à plus de 70% d'une hêtraie, est une cathédrale verte aux portes de la ville. La préservation de réserves naturelles et l'aménagement d'étangs a permis de conforter son rôle écologique. Un réseau très dense de chemins, de sentiers et de pistes cyclables et cavalières ainsi que des aménagements de plaines de jeux et d'aires de pique-nique en font aussi un lieu de détente et de loisirs très populaire.

A l'autre bout de la ville...

Le bois du Laerbeek est né et s'est développé sur les carrières de grès calcaire abandonnées vers 1645 par les moines de l'Abbaye de Dieleghem.

Il s'agit d'un site exceptionnel tant pour sa diversité biologique que pour son relief. Cette richesse est toutefois menacée par son grand intérêt social. De plus en plus de riverains viennent s'y délasser. Pour concilier ces multiples fonctions, diverses mesures ont été et seront prises: aménagement des chemins, meilleure signalisation, etc.

Nature accessible

Certains bois ou parties de bois ont aujourd'hui le statut de réserve naturelle. Ainsi en est-il des sites dits «des Enfants noyés» ou du «Vuylbeek» à Watermael-Boitsfort. La gestion tente de concilier la conservation de la faune et de la flore et l'accueil du public. Des sentiers de découverte, soigneusement entretenus, traversent ces sites. Ils sont tracés pour que le promeneur ne piétine pas le sol, la végétation et les berges et ne dérange pas les oiseaux nichant dans les fourrés et les herbes. Des clôtures protègent les endroits les plus sensibles.



Les pièces et cours d'eau



Bleu comme la ville

Au départ, l'histoire de Bruxelles s'est écrite entre ville et eau. Tout au long du développement de la ville, le réseau hydrographique a connu des sorts divers. Force motrice pour alimenter les moulins et les brasseries, égot à ciel ouvert, l'eau, voûtée, disparaît ensuite du

paysage. Aujourd'hui, l'heure est à sa revalorisation. Tel est l'objectif du maillage bleu, indissociable du maillage vert.

Revoir l'eau couler

Vers 1850, pour des raisons d'hygiène et de lutte contre les inondations, la Senne et ses affluents ont été voûtés. En de nombreux endroits, ces cours d'eau pourraient, aujourd'hui, revoir le ciel ou retrouver un débit normal.

Sur la Woluwe, ce sera bientôt chose faite, entre le Parc des Sources et le moulin de Lindekemaale. Le lit de la rivière est creusé et les berges stabilisées par de la végétation pour éviter les éboulements.



La Woluwe retrouve désormais 400 mètres de ciel ouvert supplémentaires longés par un nouvel itinéraire de promenade.

Relier les eaux

Plusieurs rivières, comme le Geleytsbeek ou le Molenbeek, sont interrompues en de nombreux endroits. Leurs eaux se déversent alors dans des collecteurs surchargés. Il s'agit de relier à nouveau entre eux ces tronçons orphelins et de conduire les eaux à la Senne.



Lutter contre les inondations

Les eaux propres provenant d'étangs, de sources ou de suintements sont souvent raccordées aux égouts où elles rejoignent les eaux usées, accroissant d'autant les risques d'inondations. Ainsi en est-il des eaux des étangs de Val Duchesse, de celui du Leybeek, des Pêcheries ou du parc Parmentier. Par temps sec, près de 40% des eaux charriées par les collecteurs sont des eaux claires. Les séparer des eaux d'égout pour les

renvoyer vers les cours d'eau et les étangs est un choix plus judicieux. Dans le cadre du réaménagement de la Woluwe entre le parc des Sources et le parc Malou, l'eau captée dans des drains latéraux au collecteur sera renvoyée à la rivière et non plus à l'égout.

Le projet de réfection du collecteur de l'avenue du Roi Albert à Berchem-Sainte-Agathe prévoit quant à lui de mettre à profit la zone du Hunderenveld pour tamponner les crues. D'autres zones humides, comme le marais de Ganshoren dans la vallée du Molenbeek, pourraient aussi, à l'avenir, absorber le trop plein.

Complémentarité

Le déversement des eaux claires dans les égouts empêche également le bon fonctionnement des stations d'épuration. Cela contraint à épurer la même quantité de déchets dilués dans une masse d'eau inutile. A terme, une partie des aménagements réalisés dans le cadre du maillage bleu permettront

un meilleur rendement et de meilleurs résultats pour les stations d'épuration des eaux industrielles et domestiques.

Mise en œuvre prioritaire du maillage bleu

Cours d'eau à ciel ouvert

Les pieds dans l'eau

Une équipe d'éco-cantonniers est affectée à l'entretien des cours d'eau et des zones humides. Assurer le bon écoulement des eaux, en évitant l'accumulation de débris végétaux ou de déchets, réduit les risques d'inondations et de pollutions permanentes ou occasionnelles. Parallèlement, la gestion moins artificielle des bords de rivières, des berges d'étangs et des zones humides augmente leur attrait paysager, écologique et récréatif.



Les espaces de connexion

Des oasis de verdure

Certains cimetières de la Région sont de véritables oasis de verdure. Avec ses nombreux arbres, celui de Bruxelles abrite une faune et une flore qui lui confèrent une réelle valeur

biologique. L'ancien cimetière du Dieweg, à Uccle, est quant à lui bien connu des amoureux de solitude et de lieux au charme désuet. Depuis sa désaffectation, il est envahi d'herbes folles. Plus surprenant

encore, le parc Georges Henri à Woluwé-Saint-Lambert, le parc Forestier à Anderlecht ou le Square du Petit Sablon à Bruxelles-Ville sont des cimetières reconvertis.

A la fois bleu et vert

Créé en lieu et place d'un projet de voie de pénétration routière, le parc de la Héronnière s'étend le long de la vallée du Watermaelbeek et constitue aujourd'hui un espace vert qui répond à de nombreuses fonctions.

Les riverains le traversent à pied ou à vélo pour rejoindre les différents quartiers qui l'entourent. L'aménagement du site offre à la fois des espaces de loisir et de détente (plaines de jeux, piste de vélocross, potagers...) tout en augmentant sa biodiversité en réservant des refuges pour la faune et la flore des zones humides.

Le long des rues

Planter les rues, avenues et boulevards offre de nombreux avantages. Quelles que soient les plantations, gazon, parterres, buissons, arbustes ou arbres, leurs multiples rôles sont ceux de tout espace vert : décorateur de quartier, filtre à poussière, épongeage de l'eau de pluie, horloge saisonnière et, dans une moindre mesure, corridor biologique.

fi Trop stressés

Les arbres qui ombrent nos rues sont soumis à un stress intense : pollution, élagages sévères, blessures au tronc, compactage du sol au niveau des racines...



Leur impact sur le maillage vert dépend donc de leur état de santé. Le problème se pose notamment pour bon nombre d'avenues et de boulevards les plus majestueux. Très souvent, les arbres y ont aujourd'hui dépassé l'âge de la retraite. Leur remplacement doit dès lors faire l'objet d'une réflexion qui mise sur le long terme.

Remplacer les marronniers

L'avenue du Roi reliant le quartier proche de la gare du midi au parc Duden est un exemple récent de réaménagement d'une grande artère selon les principes du maillage vert. Trop vieux, les marronniers devaient être abattus. Pour les riverains d'un quartier peu gâté en espace vert, cette nécessité fut, au départ, mal accueillie. Toutefois, le projet dans son ensemble les a rassurés. Réduite de 4 à 2 voies, la circulation automobile libère un espace piétonnier au milieu de l'allée engazonnée. Les voitures disposent d'espaces réservés qui empêcheront le parking sauvage sur les trottoirs et sur l'allée centrale. Dorénavant les passants rallieront agréablement l'avenue Fonsny à la place de Rochefort. Et dans quelques années, les jeunes plants de marronniers ombrageront à nouveau la promenade.



fi Pause turquoise

Une cascade de squares comme ceux d'Etterbeek (Ambiorix, Marie-José...) ou une coulée bleu comme les étangs d'Ixelles qui prolongent le parc du bois de la Cambre, le Jardin du Roi et les Jardins de l'Abbaye de La Cambre constituent autant de connexions entre espaces verts. Ces étangs ne prétendent pas à une réelle fonction écologique mais plutôt d'agrément et d'embellissement. Il est agréable de les longer pour rejoindre des places et des rues commerçantes, de s'y détendre durant la pause de midi ou d'y pêcher le dimanche.

Franchir les obstacles

Véritable échangeur routier, le carrefour entre l'avenue de Tervueren et les boulevards du Souverain et de la Woluwe se devait de gêner davantage les piétons et cyclistes. Une passerelle reliant les deux sections de la promenade de l'ancienne ligne de chemin de fer Bruxelles-Tervueren leur permettra bientôt d'enjamber en toute sécurité ce noeud routier. D'autres passerelles viendront encore s'ajouter sur la promenade verte, facilitant ainsi l'accès vers d'autres espaces verts.



Les parcs

Fonctions multiples

Les parcs sont probablement l'élément du maillage vert qui remplit le plus de fonctions différentes. Espaces dégagés au sein du tissu urbain, ils invitent à la détente, au jeu, à la promenade...

Par leur architecture ou leur histoire, certains d'entre eux sont de réels témoignages culturels. Insérés au sein de zones urbaines fonctionnelles, ils sont aussi des lieux de passage.

Plus ou moins naturels, ils remplissent également une fonction écologique. Enfin, ils embellissent incontestablement la ville et, par là, contribuent à la qualité de la vie urbaine.

◀ Espace de fête et de culture

De par sa configuration, le parc du Cinquante-naire est un espace public alliant de multiples fonctions: la culture, le tourisme, les fêtes, le délasserment et le rôle de continuité verte. Les Musées Royaux en font un lieu de conver-



gence pour les nombreux touristes et Bruxellois qui y visitent des expositions. La présence de la grande Mosquée forme un point de rassemblement social et religieux. Les grandes manifestations populaires comme la Fête de l'Iris, les 20 km de

Bruxelles, des fêtes cyclistes et de grands feux d'artifice se tiennent régulièrement sur l'esplanade. Au quotidien y déambulent de jeunes parents poussant un landau, des joggeurs et des personnes en voiturette qui apprécient son relief très plat.

› Restaurer le patrimoine culturel et horticole

Site historique, classé tant pour ses richesses horticoles qu'artistiques, le parc du Jardin Botanique sort peu à peu de sa dégradation.

La récente restauration initiée par la Région lui permet de retrouver progressivement son charme et sa sérénité. Replanter des essences rares, tailler les massifs, restaurer les



statues, entretenir en permanence, aménager des espaces de loisirs pour les habitants du quartier... tout doit être mené de front pour assurer les vocations multiples de l'endroit. A plus long terme, l'idéal serait de pouvoir réunir les deux parties séparées par l'actuel boulevard Saint-Lazare.

fi L'espace public appartient à chacun



Triste souvenir que celui du Parc Elisabeth coupé en deux durant de nombreuses années par la voie de circulation rapide et le viaduc qui menaient au tunnel Rogier. Aujourd'hui le

parc est restauré et les riverains jouissent à nouveau de ce lieu de promenade et de jeux. Retrouvant une vocation de réunion populaire, ce parc voit tous les mois de juin son esplanade vibrer durant trois jours à l'heure espagnole.



Les voies ferrées

◀ Corridors verts

Les talus de chemins de fer aux taillis denses et diversifiés sont de véritables corridors verts qui pénètrent au coeur même du tissu urbain. En connectant les espaces verts qu'ils traversent ou longent, ils forment de réels liens écologiques et d'ailleurs les seuls dignes de ce nom à Bruxelles. Leur gestion est très délicate mais réserve parfois des bonheurs inattendus ainsi les étendues de prairies fleuries venues coloniser les sables calcaires qui longent les voies à Neerpede et à Haren. Les contraintes techniques, financières et de sécurité ne permettent pas à la nature de reprendre ses droits partout. La solution implique une gestion concertée entre les différents acteurs responsables: coupe régulière des taillis, succession de tronçons à végétation plus ou moins dense et abattage des grands arbres lorsque la sécurité l'impose. Par ailleurs, les friches ferroviaires, comme la gare Josaphat, sont particulièrement riches sur

le plan biologique. La flore colonise des milieux très variés tels que cendrées, ballasts calcaires, pavements de porphyre, dalles de béton...

Des insectes rares, comme le criquet à ailes bleues et la petite sauterelle «phanéroptère porte-faux», y côtoient d'autres insectes qui apprécient les zones dénudées et chaudes.



Les friches urbaines et dents creuses



Des trous dans la toile

Friches miniatures, les coins non bâtis ou les terrains vagues insérés entre deux immeubles deviennent vite des chancres dans la ville. Pour éviter qu'ils ne terminent en lieux de versage clandestin, de simples clô-

tures ou palissades pourraient à la fois les protéger et mieux les intégrer dans l'alignement des rues. A l'abri, ces petites zones colonisées par une végétation spontanée, peuvent jouer le rôle de micro-refuges pour la faune et la flore en attendant une éventuelle reconstruction. Les espaces abandonnés plus vastes pourraient aussi profiter d'aménagements temporaires et se voir attribuer, au cas par cas, un réel rôle récréatif, paysager et/ou écologique.



Un projet d'envergure

Grande friche industrielle située à l'emplacement de l'ancienne gare de marchandises, le site de Tour et Taxis s'apprête à changer de peau. C'est le lieu idéal pour assurer une connexion verte entre le canal et le boulevard Bockstael. Situé dans un quartier particulièrement déficitaire en espaces verts, ce site constitue une aubaine car la biodiversité s'y est développée librement durant toutes ces années d'abandon. Des milieux herbacés variés, plus ou moins ras, cotoient de jeunes saules et bouleaux. Des insectes rares ou inexistant dans la Région y sont apparus. L'aménagement de ce site conciliera des projets multiples: le projet Music City occupera les bâtiments existants et les halles, du logement sera construit et certaines zones garderont leur caractère industriel. Côté maillage vert, un ensemble cohérent d'aménagements reprendra la création de différentes zones vertes et la préservation de couloirs écologiques.



Les bâtiments et habitations

Devant chez moi

A Bruxelles, bon nombre de maisons particulières jouissent d'un jardinet en front de rue. Malheureusement, cet espace est souvent dallé et transformé en zone de parking, malgré l'interdiction fréquente de cette pratique. Certaines communes entendent redonner sa vocation première à cet espace et incitent les habitants à en faire un vrai petit coin de nature. Les permis d'urbanisme et d'environnement délivrés par les administrations de la Région prévoient également des clauses de verdurisation des abords des bâtiments industriels ou administratifs, des immeubles à appartements ou des parkings qui manquent trop souvent d'attrait.



d'altitude? Outre leur attrait paysager pour tous ceux qui bénéficient de vues plongeantes sur la ville, ces toits verts présentent de nombreux autres avantages: ils filtrent l'eau pluviale qui, du coup, s'évapore plutôt que de surcharger les égouts; leur végétation retient les poussières, a un effet humidificateur et améliore aussi l'isolation thermique du bâtiment.

fi Terrasses et jardins

En support aux initiatives des pouvoirs publics, tout un chacun se doit de participer activement à cette dynamique d'embellissement de la ville. Jardins privés, balcons, terrasses sont autant d'endroits où le Bruxellois peut en effet allier l'utile à l'agréable. Pour les particuliers soucieux de laisser une place à une nature plus sauvage dans leur jardin, l'opération «refuges naturels» offre des conseils personnalisés et gratuits.

Façades et toits fleuris



Murs aveugles, façades tristes, piliers de ponts, poteaux, trémies... Autant d'éléments dispersés çà et là dans la ville, qu'il serait facile d'égayer. Peinture en trompe l'oeil, plantes grim-pantes, façades fleuries, les solutions originales ne manquent pas. Pourquoi ne pas transformer les toitures plates, qui représentent une importante surface de la ville, en autant de jardins

Sport en toute convivialité

Les terrains de sport occupent une part importante des espaces verts de la Région. Souvent conçus et équipés pour un usage exclusivement sportif, leur intégration au paysage et leur convivialité pour les promeneurs laissent à désirer. L'un des objectifs du maillage vert est d'inciter leurs exploitants à pratiquer des aménagements qui rapprocheront ces espaces sportifs du rôle de parc public: permettre la traversée des lieux de plein air, placer des bancs...



Les plaines de jeux

Une ville jeunes admis

La convivialité à Bruxelles, c'est aussi celle des intérieurs d'îlots ou des petites places. Derrière les façades fermées des bâtiments ou entre les rues des quartiers, la vie bat. Du moins quand ces espaces ne sont pas figés par des emplacements de parkings ou d'entrepôts mal conçus. Privilégier

la création de plaines de jeux, espaces de distraction et de sport, voilà encore l'une des orientations prise par le maillage vert.

Viens dans mon château

Ainsi, à proximité de la place Saint Josse, le parc du Liedekerke est l'un de ces nombreux espaces publics qui tentent de répondre aux énormes besoins de la population du centre ville en espaces de détente et de loisir : jeux d'eau et de sable pour les plus petits, bateau pirate, château russe et jeux d'équilibre et d'escalade pour les 3 à 6 ans, panneaux et plages d'animation, zone abritée... Venant des communes ou de la Région, les initiatives ne manquent pas comme au Paradis des Enfants à Etterbeek, à la place de la Petite Suisse à Ixelles ou au Laekenveld à Molenbeek.

Un parc sur mesure

À Molenbeek, le parc Bonnevie appartient vraiment aux enfants du quartier. Dans les années 70, la construction du métro a signé la démolition de nombreuses maisons. L'espace ainsi dénudé a été aménagé par les enfants de la maison de quartier Bonnevie en zone de jeux provisoire. Plus tard, la commune puis la Région ont marqué leur intérêt pour ce projet. Aujourd'hui, les jeux sur lesquels se défont les enfants ont été pensés et conçus par eux-mêmes lors d'ateliers créatifs et réalisés en polystyrène par les plus grands réunis en coopérative. En outre, la gestion de ce



parc peu habituel se fait en partenariat : la commune est chargée de toutes les questions de sécurité, l'IBGE de l'entretien, la maison de quartier des relations avec les habitants et la coopérative du nettoyage quotidien. Cette première expérience de concertation a fait des émules : les parcs

Gaucheret, de la Rosée ou du Triangle vert participent d'une dynamique similaire.



Les places

Se bécoter sur les places publiques

Lieux privilégiés de rencontre, pôles d'activité commerciale, les places sont comme une respiration dans le tissu urbain. Toutefois, le stationnement sauvage et la circulation intensive des voitures détruisent souvent leurs qualités conviviales.

Quelques équipements et un peu d'imagination suffisent à les revitaliser : bancs, espaces de jeux, espaces dégagés pour y organiser des activités ou y accueillir marchés et brocantes...



Convivialité recherchée

Face à la gare de Schaerbeek, la place Princesse Elisabeth se présente actuellement comme une



plaque tournante pour trams, plutôt dangereuse pour les cyclistes et piétons. Le projet est de transformer en un espace dont le centre sera adapté aux brocantes et kermesses, réservant des bancs

et des surfaces vertes à l'abri de la circulation. Les trams continueront d'y tourner mais dans un nouveau tracé plus sécurisant pour les vélos. La place et ses abords bénéficieront de nouvelles plantations.

Autre contexte, autre style

Logée au cœur d'un quartier fort peuplé de Saint-Gilles, aux rues étroites et aux habitations souvent vétustes, la place Bethléem a mis longtemps pour trouver un aménagement adapté. Plusieurs tentatives de verdisation se sont en effet soldées par des échecs. Jouant sur le pavé et les pierres agencés en dénivelé autour de quelques arbres protégés, le décor actuel satisfait maintenant les besoins de chacun : les jeunes y jouent ; les moins jeunes, assis sur les gradins, s'y racontent leurs histoires et les consommateurs des restaurants profitent d'un environnement qui n'est plus systématiquement dégradé.

Des exemples isolés ?

À Anderlecht, un nouveau revêtement minéral et des plantations ont rendu à la place Lemmens sa vocation de lieu de rencontre, renforcé par la création récente du parc de la Rosée. En plein cœur de Bruxelles, la place du Nouveau Marché aux Grains apparaît comme une respiration dans ce quartier particulièrement dense : le stationnement des voitures y est strictement limité, des arbres ont pris racine attendant de grandir pour ombrager l'espace. À Uccle, sur la place Saint-Job, le parking est dorénavant réglementé, ce qui facilite l'accueil des nombreux marchés qui s'y tiennent.



Le maillage, aujourd'hui comme demain

De proche en proche, Bruxelles est en train de se tisser une toile de convivialité, d'ouverture, de respiration. Ici, les travaux entrepris le long de la Woluwe, préfigurent le cheminement qui, dès demain, se dessinera à travers le sud-est de la ville. Là, à l'ouest débiteront très prochainement les aménagements conçus pour relier agréablement le Zavelenberg au marais de Ganshoren.

A travers la ville aussi, des tracés se dessinent en vert et bleu: de l'espace Gaucheret au Boulevard Roi Albert II ou du Laekenveld vers le canal. Peu à peu, les tronçons en vert et bleu s'allongent, étoffant ainsi le tissu de ce maillage. Conçue sur base d'une trame régionale, c'est également au niveau local que cette dynamique se met en place. Les intervenants sont nombreux: Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, Administration de l'Equipement et des Déplacements, Administrations communales concernées, STIB, SNCB... Chaque aménagement exige donc d'être pensé de manière concertée avant d'être réalisé et géré en partenariat.

Si cette planification relève d'une obligation légale pour les acteurs publics, régionaux et communaux, le maillage qui en résulte sur le terrain ne peut que s'enrichir de la participation du plus grand nombre possible d'acteurs privés: collectivités, entreprises, particuliers... Ainsi, l'orientation donnée à la délivrance de permis d'environnement ou d'urbanisme est un moyen parmi d'autres de construire ce maillage. Mais au-delà du cadre légal, c'est de manière volontaire que tout un chacun peut y participer et bénéficier de cette dynamique. Et ce, de différentes façons! En jouissant d'abord de l'agrément que ce maillage apporte à la vie urbaine: empruntez les continuités vertes, reposez-vous sur l'un ou l'autre banc, pédalez d'un bout à l'autre de la ville, ou tapez le ballon! En pensant aussi «maillage» lors d'un quelconque aménagement de votre espace privé verdissez vos toits, vos entrées de maison et décorez vos façades. En encourageant enfin sa commune à participer activement au mouvement. Quantités de projets sont actuellement à l'étude. Mais déjà, entre ici et là, le piéton comme le cycliste retrouvent de plus en plus d'itinéraires paisibles et agréables.



Pour tous renseignements complémentaires:
Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement,
l'administration de l'environnement pour la Région de
Bruxelles-Capitale

Service Info-environnement
Gulledelle 100, 1200 Bruxelles
Tél.: 02 775 75 75 - Fax: 02 775 76 11
E-mail: info@ibgebim.be
<http://www.ibgebim.be>

Le plan Maillage vert et bleu s'inscrit également dans le programme Life-Nature de la C.E. life/nat/B/5167 (1998-2001)



Conception et rédaction Texto. SNC, Bruxelles

Traduction LINK

Conception graphique et dessins Frédérique Guiot

Photos Xavier Claes, Machteld Gryseels, Marcel Van Hulst

Cartes régionales Jean-François Sac

Comité de relecture Marianne Desager, Philippe De Staercke, Machteld Gryseels, Serge Kempeneers, Joël Merlin, Tom Penxten, Jean-Christophe Prignon, Rachelle Rubert, Philippe Soetens, André Thirion, Frank Vermoesen.

Editeurs responsables

Jean-Pierre Hannequart & Eric Schamp

Gulledelle 100 - 1200 Bruxelles **Dépôt légal** 5762/15/2000